



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

ACTIONS COLLECTIVES AMEUBLEMENT

Avec le soutien financier du

CODIFAB

Développement des Industries Françaises
de l'Ameublement et du Bois

INTRODUCTION	 3
CHIFFRES CLES	 3
MISSIONS POUR L'ECOSYSTEME DE LA FILIERE AMEUBLEMENT	 4
DIFFUSER ET PARTAGER L'INFORMATION	 7
NORMALISATION & REGLEMENTATION	 11
INNOVATION & AMELIORATION CONTINUE	 16
ETUDES, RECHERCHE & DEVELOPPEMENT	 19

Chaque année FCBA élabore, propose, et réalise un programme d'actions collectives à destination des professionnels de l'ameublement et de l'agencement.

Tout au long de l'année, à travers des rencontres et des entretiens avec les professionnels, des sujets d'intérêt remontent du terrain et sont transcrits sous forme de « projets CODIFAB ».

Le pôle Aménagement des Espaces de Vie (AME) pilote l'animation et la gestion de ce programme collectif avec l'ambition de :

- Répondre à des problématiques actuelles des professionnels
- Anticiper les futures évolutions du marché
- Défricher de nouveaux sujets qui peuvent impacter la filière

En 2025, le programme CODIFAB pour l'ameublement (CODIFAB A), c'est :



Environ 40 collaborateurs
impliqués

Un budget de 2 425 k€*



Projets

Nous attirons votre attention sur le fait que ce rapport vise à mettre en avant certains résultats de travaux menés sans prétendre à l'exhaustivité.

Pour tout renseignement sur les études présentées ou sur l'ensemble de notre programme d'actions, veuillez contacter Emilie BOSSANNE – Directrice de la Recherche et des Programmes – emilie.bossanne@fcba.fr

* Montant initial de la convention

Missions pour l'écosystème de la filière ameublement

Chaque année FCBA collabore avec plusieurs structures dédiées à la filière Ameublement / Agencement.

Que ce soit au travers d'études pour des marchés particuliers, des accompagnements en développement de produits, ou des actions de formation, nous nous adaptons pour répondre au mieux aux besoins des acteurs de l'écosystème du secteur de l'ameublement (organisations professionnelles, organismes de formations,...)

Dans le cadre du programme CODIFAB 2025, les partenaires sont notamment :



#MY
FURNITURE
IS FRENCH



✓ French Design by VIA



L'objectif est d'accompagner techniquement des porteurs de projets (binômes designer-industriel) soutenus par le VIA. FCBA met à disposition les outils de son parcours innovation.

Chaque année, FCBA accompagne de manière collective l'ensemble des binômes incubés par le VIA. De plus, à chaque nouvelle session, un binôme est sélectionné comme « Label Innovation » et il bénéficie d'un accompagnement individuel de la part de FCBA.

En 2025, 3 binômes ont été accompagnés. Des tests utilisateurs sur 6 familles de critères ont été organisés avec un panel de 14 utilisateurs impliqués dans des situations de télétravail et de travail dans un hôtel. Les binômes ont reçu un ensemble de recommandations pour améliorer la conception de leur produit.



**Delavelle x
Pierre Dubourg**



**Marina studio x
Thomas Angioni**



**Airborne x
Jérémy Bergeaud**

✓ Circular Economy Office ([CEO](#))

Dans le cadre de ce projet européen, les travaux avec la Communauté de Commune Pévèle Carembault se poursuivent et ont abouti à la réalisation d'un master class au sein du lycée Charlotte Périand : 3 jours donnés aux étudiants pour désassembler une chaise de bureau usagée et en refaire de nouveaux produits, avec un apport de matériaux recyclés ou éco-conçus, en appliquant les techniques de travail du bois acquises au sein de la formation.

Ces expérimentations ont permis de retravailler les supports de formation et des vidéos pour multiplier les actions de sensibilisation en 2026.

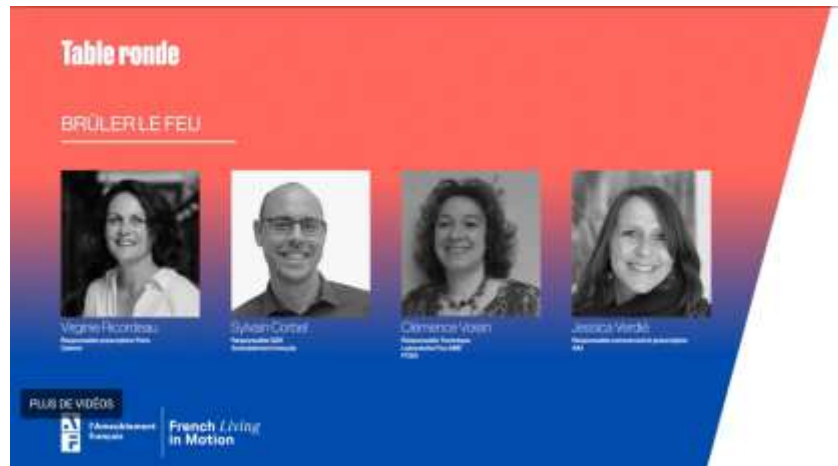


**Tables gigognes avec
panneau Instead et
inscrustation Anga**

▼ Table ronde – Brûler le feu

Lors de la journée Contract, organisée par l'Ameublement français le jeudi 4 décembre 2025 au Philanthrolab dans le 5e arrondissement de Paris, Clémence Voisin est intervenue pour rappeler les exigences réglementaires spécifiques qui s'appliquent au mobilier contract vis-à-vis de la sécurité incendie.

Cet évènement a regroupé quelques 150 participants qui ont pu ainsi se mettre à niveau sur la réglementation et échanger avec notre experte leurs problématiques quotidiennes. Le replay de son intervention est disponible sur le site de l'Ameublement français.



▼ Accompagner les artisans

87%

C'est la part des entreprises d'ameublement de moins de 10 salariés en France, soit 4 044 entreprises qui représentent environ 9 100 salariés en 2024*.

En 2025, FCBA a renforcé ses actions auprès des artisans d'ameublement.

3 webinaires ont été organisés, auxquels ont participé environ 50 artisans de la filière :

- Design par l'usage - 1^{er} décembre 2025
- Poussières de bois – 1^{er} octobre 2025
- Tour d'horizon des panneaux à base de bois - 25 septembre 2025

En parallèle, deux journées techniques sur les finitions ont été organisées à Nantes et Lyon.

Partenaires



Diffuser et partager l'information

Les travaux menés n'ont de sens que s'ils peuvent être partagés avec le plus grand nombre. Depuis plusieurs années, les **canaux de diffusion de l'information** se sont multipliés pour toucher un maximum de professionnels du secteur.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



[Twitter](#)



[LinkedIn](#)



[Facebook](#)

Et sur nos canaux de communication :



[Chaîne FCBA](#)



[Actualités](#)

[Articles FCBA](#)

Pour informer les entreprises de l'actualité des travaux menés par FCBA, la **newsletter** vous informe mensuellement. En 2025, le nombre d'abonnés est d'environ **3300 abonnés**, soit une **augmentation de 27% en un an**.

> Je souhaite m'abonner à la newsletter



En parallèle, nous avons renforcé notre présence sur les réseaux sociaux par rapport à 2024.

Abonnés



+13% (> 17k)



+5% (~ 748)



**1099 followers
Innovathèque (x16 par
rapport à 2024)**



A LA UNE



ACTUS DU MOIS



En 2025, **9 webinaires** ont été organisés ou par FCBA :



- Les impacts du changement climatique sur les aménagements (mars)
- Réglementation ESPR (mai)
- Comprendre la normalisation (juin)
- Découvrir la norme ISO 56001 (juin)
- Les mousses biosourcées (septembre)
- Innovathèque, votre allié pour innover (octobre)
- Analyse des appels d'offres : un levier stratégique pour les acteurs du mobilier (octobre)
- Comment conduire une analyse de risques sur un produit d'ameublement ? (novembre)
- Masterclass Biodiversité et bois : quels enjeux RSE pour la filière ameublement (décembre)



23 septembre 2025



Programme Journée Technique « Seconde vie des mobiliers de bureau »

Cet événement a réuni une centaine de personnes de la filière ameublement autour de ce thème à Champs-sur-Marne. L'occasion de rappeler les enjeux de l'article 58 de la loi AGECE en présence de l'UGAP, de présenter le programme pilote de Valdelia, le travail réalisé par les laboratoires de FCBA (essais feu, mécaniques et matériaux) sur un gisement de sièges de bureaux fournis par Valdelia, d'exposer quelques réalisations européennes avec la communauté de communes Pévèle Carembault (projet CEO) et enfin de présenter un premier élément de réponse pour les acheteurs publics avec le premier programme « Vérifié Validé par » de FCBA sur les sièges de bureau reconditionnés.

Les débats ont permis d'identifier plusieurs axes de travaux à mener :

- ✓ L'importance d'élaborer un glossaire commun
- ✓ L'enrichissement d'un futur passeport produit numérique pour favoriser le réemploi
- ✓ La nécessaire traçabilité du mobilier (information sur nos actions faites pour prolonger la vie d'un produit, exemple listing des actions faites sur le produit pour une remise sur le marché)
- ✓ La définition d'une méthode de qualification d'un meuble de seconde vie
- ✓ L'élaboration d'un guide de l'acheteur de mobilier de seconde vie pour faciliter le dialogue entre metteurs en marché et donneurs d'ordre



En co-organisation avec



l'Ameublement
français



VALDELIA
Fédération des acheteurs de bureaux



ecomaison

Avec la participation de



Pévèle
Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



7 & 8 octobre 2025



Pour cette seconde édition, le symposium Panneaux & économie circulaire s'est déroulé à Bordeaux les 7 et 8 octobre 2025. Avec une hausse de fréquentation de 25% par rapport à l'édition 2023, plus de 30 intervenants français et européens sont venus partager leurs regards d'experts sur des enjeux de circularité de la matière première, d'éco-conception et de décarbonation. Les professionnels ont ainsi profité d'une vision à 360° des enjeux de l'industrie des panneaux et partagé les problématiques entre l'amont de la filière et les clients utilisateurs de panneaux.



Sponsor premium





Normalisation & réglementation

NORMALISATION

Les activités de normalisation représentent en moyenne 20% du budget total consacré par FCBA sur les actions CODIFAB. Ces activités concernent :

- La préparation et la participation aux réunions au niveau national, européen et international ; cette implication est indispensable pour faire entendre la voix de la France dans les débats et défendre les intérêts des professionnels français.
- La réalisation d'essais pour tester des protocoles d'essais, vérifier leur pertinence, voire proposer de nouveaux protocoles d'essais.

REGLEMENTATION

Nous menons une veille continue sur les aspects réglementaires qui impactent ou peuvent impacter les professionnels du secteur.

A la demande du Groupement des Exportateurs de l'Ameublement français, des veilles spécifiques sont menées sur des pays d'intérêt pour l'export de mobilier.

Chaque année, le **Bureau de Normalisation Bois Ameublement** et les laboratoires ameublement de FCBA participent aux réunions de normalisation françaises, européennes et internationales. **Les laboratoires FCBA testent les protocoles d'essais des nouvelles normes** pour vérifier qu'ils ne vont pas défavoriser les produits français lors de la vente sur le marché européen.

Le résultat de ces travaux peut être suivi à travers le rapport de situation annuel.



Liste des normes publiées en 2025

Norme	Titre
NF D62-025	Mobilier domestique - Élément de rangement - Performance à l'usage (<i>corrigendum en cours</i>)
NF EN 16139	Mobilier - Résistance, durabilité et sécurité - Exigences applicables aux sièges à usage collectif
NF EN 12520	Meubles - Sécurité, résistance et durabilité - Exigences relatives aux sièges à usage domestique
NF EN 16121	Meubles de rangement à usage collectif - Exigences pour la sécurité, la résistance, la durabilité et la stabilité
ISO 4211-1	Ameublement – Essais des finitions de surface – Partie 1 : Evaluation de la résistance aux liquides froids

Les principaux enjeux 2025



Niveau français

- La révision de XP 62 025 : aptitude à l'usage des meubles de rangement
- La révision des normes mobiliers techniques : NF D65-6XX
- La mise à niveau des normes NF D60-300 (mobilier enfant)
- La finalisation de la norme finition NF D60-050
- Poursuite de la révision des normes cercueils et la création des normes housses cuvettes et housses hermétiques



Niveau européen

- **WG1 « ameublement domestique »** : Révision EN 14749 : meubles de rangement / Finalisation EN 1129 : lits rabattables (enquête CEN mi-2025)
- **WG2 « mobilier enfant puériculture »** : Table pour enfant
- **WG3 « mobilier de bureau »** : TS sur la mesure de siège EN 1335-1 + éventuelle révision EN 1335-1 (simplification)
- **WG4 « mobilier d'extérieur »** : Finalisation EN 581-2 et 3 tables et sièges extérieurs (enquête CEN en cours)
- **WG6 « mobilier scolaire »** : Révision EN 1729-1 dimension (enquête CEN Fin 2024) et amendement EN 1729-2 (enquête CEN début 2025)
- **WG8 « finitions en ameublement »** : Suivi évolution mise à niveau normes finition
- **WG9 « méthodes d'essai »** : Mobiliers motorisés (retard sur le Vote Formel) / Sièges forte corpulence (Passage de TR à TS) / Sièges suspendus / Révision normes méthodes / Incertitudes de mesure (WI créé en juillet 2024)
- **WG10 « circularité en ameublement »** : Création normes économie circulaire
 - PWI Meubles - Circularité - Méthodes d'évaluation des meubles reconditionnés
 - PWI Meubles - Circularité - Lignes directrices sur la fiabilité
 - PWI Meubles - Circularité - Méthode d'évaluation de l'aptitude à l'entretien, à la remise à neuf et à la réparation



Niveau international

- **WG 1 : Sièges** : Amendement EN 7173 Ameublement — Chaises et tabourets — Détermination de la résistance et de la durabilité (publiée en aout 2023) Perspective de nouveaux tests de stabilité
- **WG 2 & 3: Tables & Rangements** : pas d'activité prévue en 2024
- **WG 4 & 7 Matelas** : ISO 19833 (+/- EN 1957) volonté de certains pays de réviser cette norme
- **WG 6 : mobilier pour enfant** : ISO 9221 (+/- EN 14988) en cours de développement
- **WG 8 : Finition** : les travaux de révision de ISO 4211-1 continuent (approuvé au stade DIS le 05/09/2024)
- **WG 9 : Quincaillerie** : Intégration progressive au niveau ISO des normes composants EN / ISO/CD 25131 Quincaillerie d'ameublement — Résistance mécanique et endurance des charnières pivotant sur un axe horizontal et de leurs composants

✓ Sécurité produit

Le règlement relatif à la sécurité générale des produits (Règlement 2023/988 du 10/05/2023, dit RSGP), impose une obligation générale de sécurité à tous les opérateurs économiques qui sont tenus de ne mettre sur le marché de l'Union que des produits sûrs.

Pour ce faire, il est demandé aux fabricants de « rédiger une documentation technique concernant les produits qu'ils placent sur le marché, laquelle devrait comporter les informations nécessaires démontrant que ces produits sont sûrs. ». Il est précisé que cette documentation technique doit être fondée sur une analyse interne des risques effectuée par le fabricant et qu'elle doit inclure les moyens techniques adoptés pour atténuer ou éliminer les risques.



A l'issue des travaux menés par FCBA, les entreprises de la filière peuvent disposer

- d'un document méthodologique qui explique **comment mettre en place d'une démarche d'analyse des risques** sur des produits d'ameublement
- D'un outil sous forme de **matrice d'analyse des risques**

En 2025 ces documents ont été partagés avec des entreprises pilotes pour bénéficier de leurs retours d'expérience. En 2026 les efforts se concentreront sur la diffusion de ces travaux pour en faciliter l'appropriation.

Périmètre des produits concernés • • • • • • • • • •

- Produits fournis ou mis à disposition sur le marché de l'UE à titre onéreux ou gratuit
- Produits destinés à des consommateurs ou susceptibles, dans des conditions raisonnablement prévisibles, d'être utilisés par les consommateurs, même s'ils ne leur sont pas destinés.
- Produits neufs, d'occasion, réparés ou reconditionnés.

✓ RDUE appliqué aux produits d'ameublement

Le règlement européen contre la déforestation et la dégradation des Forêts (RDUE) renforce les niveaux des exigences des entreprises de la filière bois concernant la traçabilité des données. Ayant fait l'objet d'un report in extremis en fin d'année 2024, puis 2025, la date de mise en œuvre de cette réglementation est désormais prévue au 30/12/2026 pour le 1er opérateur.

En 2025, en appui à l'Ameublement français par rapport à l'ensemble des actions menées, les actions des FCBA ont consisté à :

- Animer un **groupe de travail spécifique** aux meubles fabriqués à base de panneaux avec des acteurs de l'ensemble de la chaîne de valeur fabricant de panneaux – fabrication de meubles – distributeurs de meubles
- Participer à 2 groupes de travail complémentaires dans la filière bois-ameublement et en dehors de la filière pour suivre au plus près les évolutions réglementaires, en décrypter les interprétations possibles, et comprendre comment d'autres filières s'organisent pour répondre aux exigences réglementaires du RDUE. Soit au total 13 réunions de travail.
- Réaliser une **cartographie d'outils** déployés par des opérateurs privés pour aider les entreprises à se mettre en conformité
- Participer à deux **webinaires** d'informations organisés par l'Ameublement français, ainsi qu'à la rédaction d'un **dossier pratique**





Innovation & Amélioration continue

L'innovation fait partie des thématiques phares du pôle Aménagement des Espaces de Vie depuis plusieurs années. FCBA met à disposition des entreprises des outils et méthodes de travail pour développer des solutions de produits innovants au service des usagers.



Tout au long de l'année, les veilleurs d'Innovathèque traquent les nouveaux matériaux, procédés et systèmes qui permettent de développer des solutions innovantes.

Cette année, l'équipe Innovathèque a créé une exposition intitulée « **MATIERES SOLIDAIRES, Innovations responsables et engagées** ». Cette sélection de solutions a été présentée lors du salon Architect@Work. Un **catalogue** a été édité avec l'ensemble des 41 solutions innovantes répertoriées identifiées.



Innovathèque, c'est environ **2000 références de matériaux, de procédés et de systèmes innovants** visibles physiquement dans notre matériauthèque à Champs-sur-Marne ou sur notre base de données en ligne.



Depuis plus de 20 ans, FCBA mène des études d'usages pour comprendre les besoins d'aujourd'hui et de demain des usagers et éclairer les concepteurs de mobiliers avec des éléments d'informations externes aux règles traditionnelles de conception de mobilier.

Cette année, deux études ont été menées en parallèle ;

- Une première étude d'usage sur les règles des sièges de bureau
- Une seconde sur la perception des usagers des panneaux dérivés à base de bois

Chacune de ces études comporte un volet quantitatif – évaluer, tester, mesurer – et un volet qualitatif – comprendre, percevoir, décrypter.

Etude d'usage 2025

Usage des réglages des sièges de bureau



Etude d'usage 2025

Perception des panneaux à base de bois



Leviers d'amélioration



Rendre les systèmes de réglages visibles, intuitifs et compréhensibles



Travailler le narratif pour mieux mettre en valeur la performance réelle des panneaux finis auprès du consommateur



A close-up photograph of a gecko's foot and scales. The foot is extended, showing the intricate patterns of the toes which are colored in shades of purple, blue, and yellow. The scales on the body are a mix of green, yellow, and white, with a prominent white chevron-shaped pattern on the side. The background is a soft, out-of-focus green.

Etudes, Recherche et développement

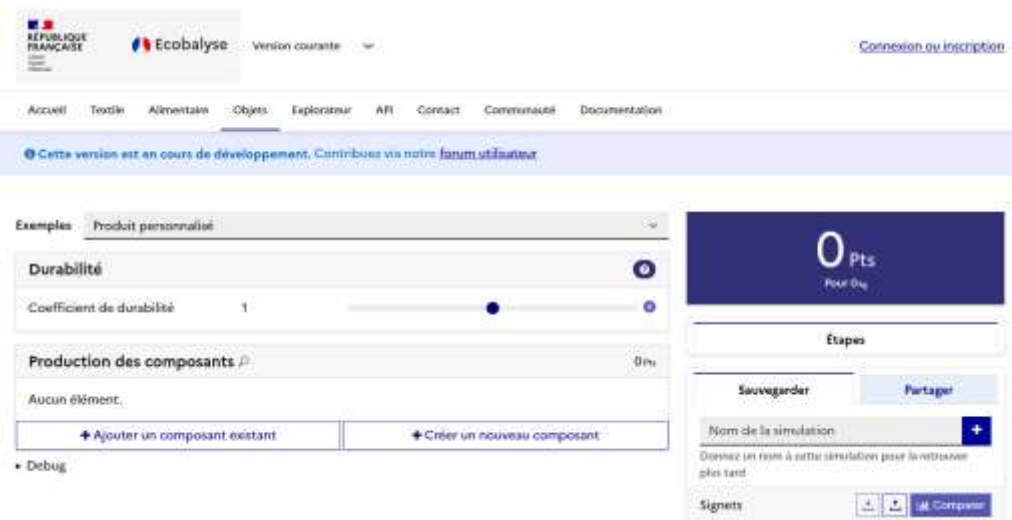
Les travaux d'étude, recherche et développement visent à défricher de nouveaux territoires, et construire des partenariats à l'échelle nationale ou européenne.

Une veille permanente est réalisée sur les appels à projets publiés au niveau national et européen et qui permettraient de proposer des travaux de R&D pour le secteur de l'ameublement.

✓ Ecobalyse

Fin 2024, Ecobalyse a repris le pilotage des travaux visant à déployer l'affichage environnemental sur les produits d'ameublement.

En 2025, FCBA a participé à 7 ateliers techniques traitant de durabilité et de fin de vie des produits, et de gestion des forêts. En parallèle de ces ateliers, des premiers tests ont été effectués sur la version beta de l'outil Ecobalyse et a produit 2 documents de recommandations concernant la fin de vie et la gestion des forêts. Les travaux se poursuivront en 2026 selon le calendrier fourni par Ecobalyse et l'ADEME.



✓ Référentiel sectoriel sur l'affichage environnemental

Nouveauté 2025 : à la demande du groupement Mobilier urbain de l'Ameublement français, un nouveau référentiel sectoriel a été élaboré par FCBA et le CETIM, avec la participation de 14 entreprises de ce segment de marché.

5 catégories de mobilier sont désormais couvertes : mobilier de repos, de propreté, pour abriter, d'ornement et d'espaces verts et de cheminement.

L'affichage environnemental concerne prioritairement le mobilier domestique. Pour la première fois, des fabricants de mobilier de collectivité ont souhaité disposer d'un référentiel méthodologique pour harmoniser leurs pratiques de calcul de la performance environnementale de leurs meubles





✓ Programme Transition Bas Carbone

Lauréat d'un appel à projet de l'ADEME, le programme « Transition Bas Carbone » a **accompagné 8 entreprises pilotes du secteur de l'ameublement** dans la construction d'une stratégie bas carbone en déployant la méthode ACT Pas à Pas.

La méthode « ACT Pas à Pas » a été développée dans le cadre de [l'initiative ACT](#) portée par l'[ADEME](#), et en partenariat avec l'ONG [CDP \(Carbon Disclosure Project\)](#). Elle **comporte 5 étapes** : diagnostic, élaboration de la stratégie, des objectifs et de la trajectoire de décarbonation, du plan de transition, et suivi de la mise en œuvre.

Cinq entreprises ont pu aller jusqu'à la formalisation d'objectifs quantifiés de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 :

- - **42% à - 58% sur les scopes 1 & 2**
- - **25% à - 64% sur le scope 3**, avec des objectifs quantifiés en valeur absolue ou en intensité (par M€ de chiffre d'affaires, par tonne de produit vendu, ou par meuble).



A ce jour plus de 500 entreprises françaises ont déployé la méthode ACT Pas à Pas pour leur permettre d'établir un plan de transition au sein de leur structure.

L'ADEME a souhaité promouvoir cette méthodologie via des aides aux engagements individuels mais aussi via des opérations collectives pour mobiliser l'ensemble d'une filière ou d'un territoire et créer des synergies entre acteurs. Cette première opération collective dans le secteur de l'ameublement a été une réussite grâce à la forte mobilisation des entreprises pilotes, des résultats très prometteurs ont pu être obtenus. Nous espérons que cela incitera d'autres entreprises à s'engager dans cette démarche, individuellement ou collectivement, pour construire des stratégies de décarbonation ambitieuses et indispensables pour l'atteinte des objectifs de neutralité de la France en 2050.



Agathe Le Pallec, Ingénieure ADEME

Les 8 entreprises pilotes du programme



✓ Décrypter les critères des appels d'offre de mobilier professionnel

> 450

C'est le nombre d'appels d'offres publics et privés français qui ont été analysés sur la période 2016 à 2024.

Périmètre de l'étude



Scolaire



Bureau



Collectivité

Objectifs

Comprendre les grandes tendances des critères exigés et formuler des recommandations pour une meilleure prise en compte des critères de la valeur technique et environnemental des produits.

Résultats

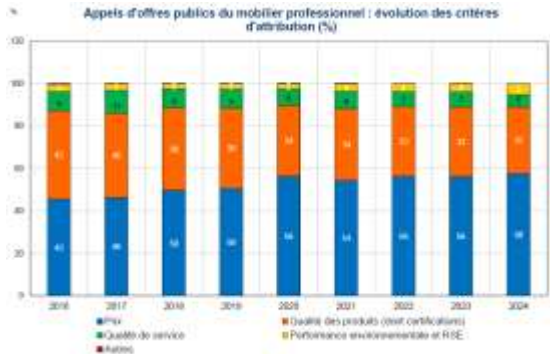
Après une évolution progressive de 2016 à 2019 du nombre d'AO publics sur le mobilier, le COVID-19 a mis un coup d'arrêt à cette dynamique (-22 % sur un an). Si une partie des appels d'offres a été décalée les années suivantes, le volume s'approche du niveau d'avant crise en 2023.

En 2024, un AO sur 5 attribue la totalité du poids des critères de sélection au seul aspect « prix ».

L'importance accordée à la qualité des produits a diminué sur la période et s'établit à 32 % en 2024 (contre 42 % en 2016). Enfin, la performance environnementale est de plus en plus considérée, avec un poids atteignant 5 %.



Source : BOAMP, calculs et traitements auteurs



À compter du **21 août 2026**, l'article R2152-7 du Code de la commande publique sera modifié de sorte à introduire obligatoirement un critère environnemental.



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

L'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement (FCBA) a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration du rendement et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la forêt, de la pâte à papier, du bois et de l'ameublement : sylviculture, pâte à papier, exploitation forestière, scierie, charpente, menuiserie, structure, panneaux dérivés du bois, ameublement, emballages et produits divers. Il travaille également avec divers fournisseurs de ces secteurs.

FCBA réalise chaque année des **études collectives soutenues financièrement par le CODIFAB** à destination des professionnels notamment de l'ameublement.

FCBA est un établissement privé sous la tutelle conjointe du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et du ministère de l'Economie des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

SIÈGE SOCIAL

**10, rue Galilée
77420 Champs-sur-Mame
+33 (0)1 72 84 97 84**

BORDEAUX

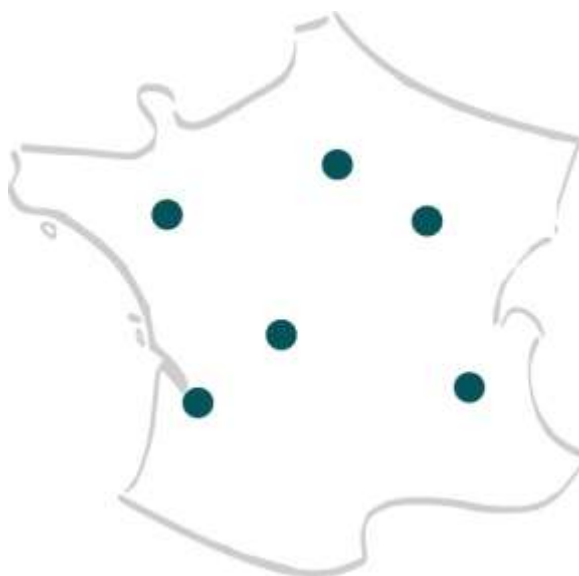
Allée de Boutaut - BP227
33028 Bordeaux Cedex
+33 (0)5 56 43 63 00

GRENOBLE

Domaine Universitaire
CS 90251
38044 Grenoble Cedex 9
+33 (0)4 56 85 25 30

CESTAS-PIERROTON

71, route d'Arcachon
33610 Cestas
+33 (0)5 56 79 95 00



NANTES

15, boulevard Léon Bureau
44200 Nantes
+33 (0)6 80 34 38 63

CHARREY-SUR-SAÔNE

60, route de Bonnencontre
21170 Charrey-sur-Saône
+33 (0)3 80 36 36 20

VERNEUIL-SUR-VIENNE

Domaine des Vaseix
87430 Verneuil-sur-Vienne
+33 (0)5 55 48 48 10